

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque

le libertaire

Hors-série 1ère Partie - Mars 2015

Revue de synthèse anarchiste

Créé par Joseph Dejacques en 1858 aux U.S.A. (en français), repris par Sébastien Faure en 1895, et actuellement publié par le groupe Jules Durand et des individuels anarchistes

Premier Congrès National Corporatif (Bourse du Travail de St-Etienne du 26 juin au 2 juillet 1922) - 1ère partie

Pourquoi un Hors-Série du *Libertaire* à propos du congrès C.G.T.U. de Saint-Etienne en 1922 ?

Les tergiversations des militants anarchistes de l'époque tels Colomer, Lecoin... craignant la rupture avec les réformistes de l'école Jouhaux, changent leur fusil d'épaule deux mois après le congrès de Lille de la C.G.T (1921), afin de créer une nouvelle confédération sans centralisation ni bureaucratie. Ces mêmes militants, partisans de la scission, choisiront des itinéraires différents après le congrès C.G.T.U. de Bourges (1923) en se divisant sur le choix d'une organisation syndicale : C.G.T., C.G.T.U., C.G.T.-S.R. (en 1926) ou syndicats autonomes (Limoges, Amiens, Le Havre...).

Le pacte secret de Pierre Besnard entre février et juillet 1921 pour le contrôle de la future confédération a pour corollaire la directive de Zinoviev écrite à la S.F.I.C. de la part du komintern demandant qu'une action secrète soit engagée pour assurer l'élection des membres du parti au plus grand nombre possible de postes de responsabilité dans les syndicats...

Le libertaire du 10 février 1922 prend à partie Pierre Besnard : « Besnard est un naïf ou il se moque du monde. Tout militant syndicaliste averti est maintenant fixé sur les intentions des bolcheviks à l'égard du syndicalisme. On sait qu'ils n'ont qu'un but : domestiquer les syndicats au profit de ce qu'ils appellent le gouvernement prolétarien. Alors quoi ? Alors, on ne comprend pas que le syndicaliste pur et anarchisant Besnard fasse des avances aux saboteurs de la Révolution russe, aux bourreaux des anarchistes et syndicalistes-anarchistes russes. »

Maxime Leroy, l'auteur de la Coutume Ouvrière, verra dans le congrès de Saint-Etienne l'affrontement entre « les continuateurs des traditions proudhoniennes » et « les théoriciens inconscients d'une monarchie prolétarienne. »

En février 1923, Besnard durcira le ton en invoquant le « fascisme rouge » puis Bastien effectuera un parallèle intéressant entre les méthodes des fascistes italiens et celles des bolcheviks. Bref un thème repris depuis une vingtaine d'années par certains historiens contemporains.

Nous reviendrons dans un autre numéro Hors-série du Lib sur les divisions entre anarchistes, entre syndicalistes révolutionnaires: conceptions, stratégies... Une histoire qui explique la traversée du désert du futur mouvement anarcho-syndicaliste en France.



Introduction

Du 26 juin au 2 juillet 1922, les syndicats et les militants révolutionnaires exclus de la CGT Lafayette de Jouhaux se retrouvent à Saint-Etienne afin de déterminer les règles de fonctionnement de la nouvelle centrale syndicale, son orientation et son affiliation internationale.

Si les révolutionnaires se sont retrouvés au coude à coude pour lutter contre l'ancienne confédération, au congrès de Saint-Etienne les libertaires et « Besnardistes » se sont affrontés aux militants de la *Vie Ouvrière* (les « Monmoussistes ») et les communistes.

L'étude du congrès de Saint-Etienne est primordiale car celui-ci sonne le glas du syndicalisme révolutionnaire français comme force organisée et alternative. La bolchevisation commandée dès 1920 par les vingt et une conditions d'admission au Komintern aura raison des tenants de l'indépendance syndicale. La greffe

léniniste, selon l'expression d'Annie Kriegel, sur le syndicalisme français, a réussi et dès l'instant où le Parti communiste et l'ISR ont soumis le syndicalisme en vue d'y développer leurs thèses marxistes léninistes, c'est une cassure nette dans l'esprit et la pratique du syndicalisme révolutionnaire qui s'est opérée.

Par ailleurs, ce congrès aborde, au regard des arguments déployés par les militants communistes et anarchistes, le problème des débuts dictatoriaux de la jeune Russie révolutionnaire bien avant l'ère stalinienne.

Tous les ingrédients sont réunis pour justifier toutes les exactions sous couvert de la sauvegarde de la révolution: surveillance des ouvriers, mesures liberticides, crimes...

La dimension téléologique du syndicalisme révolutionnaire se trouve ainsi absorbée par la dimension dictatoriale du parti bolchevik. Les excuses des militants communistes deviennent consubstantielles des crimes commis en raison

du droit à l'erreur ou en solution d'autodéfense. Au-delà de l'aspect prémonitoire de certains propos, c'est la pertinence de ces derniers qui nous apparaît avec davantage de clarté aujourd'hui.

A la veille du congrès

Plusieurs congrès fédéraux se tiennent à Saint-Etienne et préfigurent les débats qui se dérouleront durant le congrès confédéral. Dans le textile par exemple, Herclet demande qu'on supprime la mention relative à la Dictature du Proletariat. Il acceptera alors la suppression des statuts de la C.G.T.U. de la phrase relative à l'Etat.

Richetta rappelle la motion d'Orléans, demande l'autonomie absolue et redoute les « oukases de Moscou ». L'exclusion de Fabre le hante. D'ailleurs, il pense que le syndicalisme suffit à la Révolution et à ses lendemains.

Depoorter fait remarquer la faiblesse des arguments contre les statuts de l'I.S.R. (*L'Humanité* du 25 juin 1922)

D'après *L'Humanité*, le congrès aura à aborder des questions importantes : « La réorganisation des syndicats et des fédérations, plus ou moins touchés par la scission, l'étude approfondie des statuts fédéraux et confédéraux, l'étude des revendications corporatives, l'adhésion à l'I.S.R » (*L'Humanité* du 25/6/1922)

Monatte effectue un rappel historique indiquant par là même que la ville de Saint-Etienne représente un symbole pour le mouvement ouvrier. Sous le titre « Quatre ans... Quarante ans », il fait paraître un article où une erreur de date transparait : « En pleine guerre, le Congrès de Saint-Etienne de 1918 marquait le réveil de l'esprit révolutionnaire dans les syndicats. Le sommeil était rompu ; les chevaliers de l'union sacrée étaient contraints de réunir, quelques mois après, un Congrès confédéral. En novembre, c'était l'armistice, la fin de la boucherie. A ce moment, les travailleurs se précipitaient dans les syndicats. On attendait, on présentait de grandes choses. [] Il y a juste quarante ans, en 1882, c'est à Saint-Etienne que se tint le Congrès constitutif de la Fédération des Bourses du travail. Elles étaient là, dix Bourses du travail. Depuis, le syndicalisme a tout de même rudement progressé. Mais ce qu'il a fait n'est rien auprès de ce qu'il doit se hâter de faire. » (*L'Humanité* du 26 juin 1922).

Monatte confond 1882 et 1892, et il aurait dû titrer son article « Quatre ans... Trente ans ». Pour Guy Tourette, journaliste à *L'Humanité* la lutte entre tendances sera passionnée : « Tous les points de vue syndicaliste, communiste, syndicaliste tendance Vie Ouvrière, syndicaliste tendance Bataille Syndicaliste, syndicaliste anarchiste seront exposés avec fermeté et défendus avec acharnement. » (*L'Humanité* du 26 juin 1922)

Le congrès

On compte près de six cents délégués pour ce congrès qui se déroule à la Bourse du travail de Saint-Etienne. La salle du congrès est décorée de drapeaux rouges. « De nombreuses tables sont disposées face à la scène, drapée de rouge. A chaque place, un dossier bien en ordre, contenant tous les documents nécessaires, attend chaque délégué. Les tribunes sont déjà occupées par pas mal de camarades de la localité. » (*L'Humanité* du 27/6/1922)

Ouverture du congrès

Lorduron, secrétaire de l'Union départementale de la Loire, salue les congressistes, souligne le rôle prépondérant des travailleurs du bassin de la Loire durant les années 1917-1918 comme centre de résistance et indique que du congrès doit sortir victorieuse la Révolution en laissant de côté les combinaisons de personnes ou d'appareils : « Car vous devez en arriver à ce résultat, ici, militants congressistes. Si un seul moment, vous mettiez vos personnalités, votre sectarisme, vos combinaisons hors syndicalisme entre le Congrès et la Révolution, vous trahiriez le prolétariat. » (Gallica Bibliothèque numérique ; Compte rendu sténographique des débats du Premier Congrès National Corporatif tenu à la Bourse du Travail de St-Etienne du 26 juin au 2 juillet 1922, p 7)

Il adresse un salut fraternel à la Révolution russe et termine son allocution de bienvenue par : « Vive le peuple russe révolutionnaire, vive la révolution mondiale. » (p 9)



Le thème de la révolution russe sera au centre des discussions de ce congrès ainsi que le rôle de l'Etat et du parti communiste dans le cadre d'un changement de société.

Totti qui est membre de la C.A. provisoire dénonce la scission imposée par la C.G.T et signale que s'il est membre de la C.A., il ne tient pas à devenir permanent syndical et désire que les débats du congrès se déroulent dans une atmosphère de confiance : « Je suis un de ceux qui n'aspirent plus qu'à rejoindre les camarades dans le rang. Nous attendons de ce Congrès qu'il place les débats non plus dans l'atmosphère de méfiance où nous nous sommes trouvés, mais dans quelques instants dans une atmosphère purifiée, d'hommes venus ici avec le désir, la volonté d'accomplir l'acte le plus beau qu'il soit donné à un militant d'accomplir : la soudure des forces révolutionnaires ! » (p 10). Il désire que le syndicalisme se dresse non comme une cathédrale ou le kremlin mais comme une usine.

Introduire le congrès en ces termes nous montre que l'unité syndicale chez les minoritaires ne va pas de soi et que des divergences vont poindre. Cadeau explique que la C.A. a adopté le rapport moral à l'unanimité et qu'il ressort que la C.G.T.U. compte 71 Unions, 44 Fédérations et 350 000 adhérents.

Différentes résolutions vont s'opposer quant aux orientations syndicales proposées par plusieurs tendances. Lors de la deuxième journée du congrès, le président de séance distingue les

tendances en présence : « les partisans de la motion Monmousseau, les partisans de la motion Besnard, les communistes et enfin les indépendants. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.67, Gallica Bnf)

Dès la troisième journée, il faudra ajouter la tendance anarchiste qui entend faire entendre sa voix de manière spécifique : « Hier, il y avait quatre tendances, aujourd'hui, notre camarade Colomer s'est détaché de ses camarades et nous avons donc cinq tendances. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.138, Gallica Bnf)

Ces tendances vont s'opposer autour de trois grands thèmes lors de ce congrès :

- 1- Les relations du syndicalisme avec les partis politiques
- 2- Suppression de l'Etat
- 3- Les relations du syndicalisme français avec l'I.S.R.

1- Les relations du syndicalisme avec les partis politiques

Elles représentent un thème récurrent depuis les origines des congrès syndicaux mais présentement la révolution russe a changé le contexte politique et l'état d'esprit d'un nombre important de militants.

Les tendances de manière alternative vont se succéder à la tribune en fonction d'un temps imparti afin de faire valoir leurs arguments.

Selon l'ordre du jour proposé par la C.A provisoire, le débat sur les statuts devait intervenir en troisième partie du congrès mais dès la première séance, Pierre Semard, un des syndicalistes de la Vie Ouvrière, proche des communistes lance l'offensive contre les propositions du bureau provisoire, c'est-à-dire contre les syndicalistes révolutionnaires fédéralistes en demandant que soit examiné en premier lieu la question de l'orientation syndicale : « Je demande que la discussion sur l'orientation syndicale s'ouvre d'abord. La discussion sur les Statuts viendra ensuite. Ainsi, à mon sens, nous ferons du meilleur travail. » (P. 20) et il en vient au problème qui le préoccupe : « Camarades, il existe un point sur lequel il existe un désaccord, c'est la disparition de l'Etat. » (P.21)

Besnard répond qu'avant de se donner une orientation, il faut discuter des règles de fonctionnement. Totti pour sa part indique que pour les points touchant à l'orientation syndicale et aux statuts, il y a « copénétration des questions » (P. 28)

Cadeau ne comprend pas la proposition de Semard et ne pense pas qu'il soit possible d'orienter avant que des cadres soient créés. Un vote par délégué a lieu, qui donne les résultats suivants :

- Pour la proposition Semard : 178 voix ;
- Pour le maintien de l'ordre du jour : 147 voix ;
- Abstentions : 8. (P.28)

Dès ce premier vote, les communistes et les militants du groupe la V.O sont majoritaires. En conséquence du vote émis, les congressistes passent à la discussion sur l'orientation syndicale. Monmousseau dépose la motion du syndicat des cheminots Etat, rive droite. Pour lui le syndicalisme ne suffit pas à tout.

Monmousseau, secrétaire de la Fédération des cheminots, demande qu'on revienne sur la Charte d'Amiens qui sert de drapeau aux éléments et aux tendances les plus disparates du syndicalisme et qu'on la mette en perspective au regard de l'actualité de la révolution russe : « Il faut reconnaître, sans difficulté, que si les principes de la Charte d'Amiens sont toujours valables [...] il convient cependant de préciser de plus en plus sa ligne de conduite, de l'approprier aux nécessités que l'expérience journalière, ainsi que l'expérience de la Révolution russe, situent en pleine lumière.

Certaines formules trop vagues ont besoin d'être précisées; car au nom du syndicalisme se suffisant à lui-même, des militants sont allés jusqu'à affirmer que le syndicalisme suffit à tout. » (p. 29)

Une attaque feutrée contre la Charte d'Amiens constitue une brèche dans laquelle veut s'engouffrer Monmousseau. Même s'il met comme garde-fou que sa position n'est point guesdiste, il entend s'en prendre aux syndicalistes révolutionnaires dont les libertaires qui ne jurent que par la primauté de l'économique sur le politique : « Il faut détruire cette légende d'une révolution se déroulant exclusivement sur le plan économique. » (p 29). Pourtant il s'affirme marxiste pendant ce congrès (P189) et ne semble plus si

éloigné que cela de la position des Guesdistes lors des congrès d'Amiens et du Havre respectivement en 1906 et 1912.

Le leader syndicaliste se place dans le camp des réalistes et indique ne plus se contenter de formules philosophiques ; il précise sa pensée par cette formule : « La révolution ne se fera pas plus pour servir le syndicalisme que pour servir les partis révolutionnaires quels qu'ils soient, mais le syndicalisme et les partis vraiment et avant tout révolutionnaires sont faits pour servir la révolution. » (p. 30).



Gaston Monmousseau (1883-1960)

Des accents allemanistes sont présents dans cette déclaration et de poursuivre : « Partisans de l'adhésion de la C.G.T à l'Internationale Syndicale de Moscou, nous revendiquons intransigemment l'autonomie de notre mouvement national vis-à-vis de tous les partis [...] Partisans de l'autonomie de l'Internationale Syndicale vis-à-vis de la III^e Internationale Communiste, nous défendons cette opinion et nous ferons tout pour la faire triompher au sein des Congrès internationaux. » (p. 30)

Monmousseau rappelle que le but essentiel du syndicalisme est la disparition du patronat et du salariat mais introduit une nouvelle notion, celle de Comité d'usine : « Afin de préparer le syndicalisme à la gestion des moyens de production et d'échange, le Congrès estime indispensable la réorganisation des syndicats sur la base des Comités d'usine. » (p. 32) S'il considère que l'action antimilitariste doit être poursuivie, il préconise « une centralisation des efforts ouvriers » (p. 33)

Monmousseau tout au long du congrès exerce un numéro d'équilibriste. D'un côté il se déclare prêt à accepter l'aide de toutes les forces révolutionnaires, de l'autre, il repousse toute idée de liaison organique entre le syndicalisme et les partis politiques. Il reprend l'idée d'une collaboration circonstancielle comme avant la Première Guerre mondiale avec le Parti Socialiste.

Cette position démontre une inflexion de l'orientation habituelle de la Charte d'Amiens qui donnait au syndicalisme le rôle prépondérant dans la transformation sociale. Dans ses déclarations, Monmousseau appelle à la collaboration avec les autres forces révolutionnaire, donc de fait avec le Parti communiste qu'il entend placer sur un pied d'égalité avec le syndicalisme.

Besnard dépose la motion des cheminots Etat, rive gauche.

Il oppose à Monmousseau une motion où la révolution sera économique, faite par le peuple et pour le peuple.

Toujours dans la tradition libertaire, Besnard qui invoque l'éventualité d'une révolution prochaine argumente sur la supériorité de l'économique sur le politique : « Le Congrès proclame que cette révolution sera économique ou ne sera pas prolétarienne.

Tenant le plus grand compte des expériences passées ici et partout, le Congrès tient essentiellement à préciser que la prochaine révolution, qui doit revêtir un caractère de profonde transformation sociale, ne peut être qu'économique, faite par le Peuple et pour lui.

Il estime que, jusqu'ici, tous les soubresauts révolutionnaires des peuples, utilisés par les partis, n'ont eu que des effets politiques, sans qu'il en soit résulté un changement notable dans l'ordre économique et social. » (p 35)

Besnard et les partisans de sa tendance entendent se poser en contradicteurs des affirmations positives que portent les Monmoussistes à propos de la révolution russe en cours.

Pierre Besnard se situe dans le droit fil des syndicalistes révolutionnaires et affirme que le syndicalisme contient « toutes les activités directrices capables d'assurer la vie nouvelle. » (p 36)

Par ailleurs, il n'hésite pas à faire appel aux techniciens et aux savants pour rassembler dans la révolution « l'Union des producteurs de la pensée, du cerveau et des bras. » (p 36)

La révolution ici ne sera plus faite par les seuls ouvriers, ce qui dénote une certaine évolution dans la pensée syndicaliste révolutionnaire.

Toujours grève-généraliste, favorable à l'expropriation capitaliste, Besnard s'appuie sur les producteurs en tant que groupement de classe. Vis-à-vis des autres forces révolutionnaires, il prône l'indépendance absolue du syndicalisme et déclare « que toutes les forces révolutionnaires ont pour mission d'interpréter les aspirations d'un prolétariat qu'elles ont pour devoir de servir et non de diriger, en donnant aux événements leur sens véritable. »

La conception libertaire se heurte de plein fouet avec l'opinion marxiste-léniniste qui privilégie le parti et entend subordonner le syndicalisme à l'élite dirigeante de ce parti.

Résolution des employés de la Seine

Planchon défend la liaison organique

« Le Congrès affirme que la préparation méthodique de la Révolution implique la double initiation des problèmes économiques et politiques étroitement connexes, la liaison des efforts et des travaux des deux grands facteurs de lutte de classes : syndicalisme et communisme. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.42, Gallica Bnf)

Ici les employés de la Seine n'assignent plus au syndicalisme un rôle prépondérant mais proposent « un rapprochement non point chronique et sentimental mais permanent et concret » entre les deux organismes politique et économique. Ils demandent clairement une liaison organique entre le syndicat et le parti.

Planchon, des employés, explique cette proposition en estimant que « l'action économique n'est pas infériorisée par le mouvement politique. » En réalité, c'est la concurrence des anarchistes qu'il veut mettre en balance : « Par conséquent, le Syndicat des Employés unitaires de la Seine ne veut pas plus placer le mouvement syndical sous la prépondérance d'une organisation communiste que sous la prépondérance plus ou moins stricte de l'Union Anarchiste. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.43, Gallica Bnf)

On constate qu'au travers des deux motions Monmousseau – Besnard et la résolution des employés de la Seine, de nombreux points de désaccords se font jour. Le rapport entre le syndicalisme et les autres forces révolutionnaires est une pierre d'achoppement importante entre les différentes tendances de la nouvelle C.G.T.U.



Pierre Besnard (1886-1947)

La jeunesse syndicaliste

Ferré qui représente les jeunes syndicalistes au congrès, apporte une lettre où l'ordre du jour suivant a été adopté : « Les jeunes syndicalistes, réunies en Congrès le 25 juin 1922, Considérant que l'action des jeunes a été basée de tout temps sur les principes du syndicalisme révolutionnaire (fédéraliste), Constatant que la carence de la C.G.T.de la rue Lafayette, qui consiste en une collaboration constante avec les gouvernements capitalistes, action totalement en désaccord avec les principes de la lutte de classe, Considérant que, d'autre part, la C.G.T.U. donne de sérieuses garanties au point de vue de l'action et de l'idéologie dont elle est imprégnée, Le Congrès décide l'adhésion des J.S. à la

C.G.T.U. à la condition expresse que son autonomie soit sauvegardée. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.52, Gallica Bnf)

Ferré se situe dans la tradition syndicaliste révolutionnaire : fédéraliste et autonomiste.

Débats et affrontements

Discours du terrassier Barthes

Barthes est en contradiction formelle avec Monmousseau. Il réaffirme la supériorité du syndicalisme vis-à-vis du parti : « Quoi qu'il en soit, pour nous, le syndicalisme a un rôle bien défini et bien supérieur au Parti. Il représente le travail. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.61, Gallica Bnf). Il indique aussi que dans le syndicalisme il n'y a pas de patrons alors que dans les partis, il y a des ouvriers, des exploités mais à côté d'eux des patrons. Nous retrouvons ici les débats récurrents du syndicalisme révolutionnaire d'avant guerre.

Il voit dans le syndicalisme la véritable expression de la souffrance et de la révolte. Il met en doute aussi le rôle des intellectuels de parti comme seule élite capable de faire la révolution : « Sans me flatter de connaître beaucoup le syndicalisme, je le connais tout de même un peu. Depuis quelque temps, on semble penser qu'il n'est capable de se diriger, qu'il ne peut presque rien faire. Cela veut dire que le syndicalisme, où il y a que des exploités, des travailleurs, est incapable de faire la Révolution s'il n'a pas à sa tête des hommes qui n'ont jamais travaillé. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.61, Gallica Bnf) et d'ajouter parlant toujours du syndicalisme : « Mais il ne doit pas englober des avocailles sans cause qui ont l'air de parler au nom des travailleurs et qui n'ont jamais rien produit de leurs mains. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.62, Gallica Bnf)

Barthes se situe comme Besnard et Lecoin dans l'idée que le travail est au-dessus de tout et que le syndicalisme d'action directe et de révolte permet des avancées pour les travailleurs : « Au point de vue national, il y a l'action directe, non pas seulement l'action de la tribune, - s'il n'y avait que celle-là, elle ne serait pas dangereuse pour les bourgeois, - mais l'action sur les chantiers. Action plus ou moins violente, suivant les événements. Cette action, nous la menons, depuis de nombreuses années, au syndicat des Terrassiers.

Il y a pourtant, dans ce syndicat, des camarades communistes et des camarades anarchistes ; mais quand ils sont dans le syndicalisme, ils savent surtout qu'ils sont des exploités et des travailleurs ; ils font alors de l'action directe, au grand avantage du syndicalisme et des syndiqués. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.64, Gallica Bnf)

Ici, dans l'action quotidienne, le rôle du parti est nul. Le syndicalisme n'a donc pas à suivre les directives d'un parti d'autant qu'en cas de grève générale, ce sont les syndicats qui sont capables de mobiliser les travailleurs : « si une action de grève générale se produisait, c'est la C.G.T. qui ferait marcher les camarades, et je défie le Parti de les faire marcher comme le syndicalisme ! » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.65, Gallica Bnf)

Pour résumer la pensée de Barthes, « Le syndicalisme majeur doit être maître de ses destinées » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.66, Gallica Bnf) et « le travailleur doit être maître de sa situation sans tenir compte des politiciens qui l'entourent. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.67, Gallica Bnf)

Bouët

Bouët appartient au Parti communiste et s'il entend prendre des précautions pour maintenir l'autonomie syndicale en France et sur d'autres points du globe, il reproche aux anarchistes de vouloir mettre sous leur coupe le syndicalisme selon leurs conceptions : « Mais pendant que nous allions, affirmant cela, et nous employant à ce que le parti communiste, dans ce pays, ne subordonne en aucune façon les syndicats, d'autres, favorisés par nos déclarations et notre action, n'ont pas craint de subordonner le syndicalisme à un autre parti politique, le parti libertaire ! » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.79, Gallica Bnf)

Tout l'argumentaire de Bouët consiste à dédouaner le Parti communiste de sa volonté de mettre sous tutelle le syndicalisme en opposant les velléités des anarchistes à prendre le contrôle de l'organisation syndicale. Communistes et anarchistes sont mis dos à dos et parlant de la

C.G.T.U. : « Nous ne voulons pas qu'elle soit la chose du Parti communiste, mais nous ne voulons pas non plus qu'elle soit celle de l'Union anarchiste. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.80, Gallica Bnf)

Discours de Veber

Ce militant d'obédience libertaire rappelle aux congressistes que la base du syndicalisme est la Charte d'Amiens et il regrette d'entendre en 1922, les mêmes arguments guesdistes qu'en 1906. Il rappelle ce que préconise la Charte d'Amiens et résume celle-ci en ces termes : « Ce sera donc le syndicalisme qui, au-dessus de tout ce qui l'entoure, sera l'organisme de production, de circulation et de répartition. C'est le syndicalisme qui formera la base de l'organisation sociale. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.90, Gallica Bnf).

Veber en reprenant aussi une ancienne réplique de Monatte met ce dernier en porte-à-faux au regard de ses prises de position dans la Vie Ouvrière de l'après guerre: « Nous déclarons tenir la grève générale expropriatrice pour un remarquable stimulant de l'organisation et de l'esprit de révolte, et par lequel doit s'accomplir l'émancipation du prolétariat. La grève générale ne peut être confondue avec la grève générale politique, qui n'est autre chose qu'une tentative des politiciens pour détourner la grève générale de ses fins économiques et révolutionnaires. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.91, Gallica Bnf)



Monatte a évolué et s'éloigne de ses anciennes prises de position anarchistes. Veber reste dans la tradition syndicaliste révolutionnaire des origines et dénonce les politiciens, tout au moins leurs tentatives de récupération ou de détournement des actions ouvrières. Il oppose Révolution politique et Révolution économique, la première n'étant à ses yeux que légende. Il demande à ses détracteurs quels sont en réalité les buts poursuivis par la Révolution et les transformations que l'on veut apporter à la société. Tout le reste n'est pour lui que discussions voire fiction. Il spécifie « que les faits sociaux interviennent, mais qu'ils interviennent dans un sens économique et non dans un sens politique ; c'est cela que nous acceptons. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.92, Gallica Bnf). Il demande donc de rester sur le terrain économique, « ce terrain spécifiquement ouvrier ». (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.92, Gallica Bnf)

Toujours favorable à l'indépendance du syndicalisme, Veber refuse la liaison organique entre syndicat et parti s'appuyant sur la supériorité numérique de la C.G.T.U. : « Quel marché signons-nous ? Il y a dans l'organisation syndicale unitaire 360 000 syndiqués. Il y a dans l'organisme politique dont vous nous entretenez aujourd'hui 60 000 adhérents. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.94, Gallica Bnf)

Veber en profite pour répondre à Bouët qui a critiqué le parti anarchiste : « Nous ne voulons pas que le syndicalisme, insistait Bouët, soit sous la tutelle de l'Union anarchiste, je ne dis pas, comme lui, du parti libertaire, car c'est un non sens. Eh bien, les anarchistes ne veulent pas que l'organisation syndicale soit sous la tutelle de l'Union anarchiste ; ils ne le veulent pas, parce que ce sont des anarchistes, et qu'ils n'admettent pas la tutelle des autres, ils refusent toute tutelle qu'ils pourraient s'octroyer sur les autres. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.95, Gallica Bnf)

Discours de Lartigue

Appartenant à la fédération postale, Lartigue

entend faire la démonstration que les motions Monmousseau et Besnard se complètent. Pour lui, l'économie prime la politique et appuie sa constatation sur le cas spécifique des causes de la guerre : « La guerre vient uniquement des compétitions économiques entre nations. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.104, Gallica Bnf)

Lartigue propose une collaboration avec les partis à l'Etat prolétarien, pendant la période révolutionnaire : « si nous admettons que ce syndicalisme a, malgré tout, comme objectif la suppression de l'Etat prolétarien et de remplacer le citoyen par le producteur, nous nous rendons compte que nous ne pouvons pas, quand une occasion de lutte nous est offerte et qu'elle intéresse les partis d'extrême gauche, refuser les concours de ces partis. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.106, Gallica Bnf) et de rajouter pour éviter cependant tout malentendu : « Cela indique aussi qu'il n'est pas possible qu'il y ait, entre ces partis et nous, une liaison organique, parce que le but de ces partis n'est pas notre but final à nous. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.106, Gallica Bnf)

Concours avec les partis durant un certain laps de temps mais pas de liaison entre ceux-ci et le syndicalisme. Lartigue réaffirme ici la philosophie de la Charte d'Amiens sur l'indépendance syndicale.

Se démarquant des communistes et des anarchistes, « Je ne voudrais pas qu'à ce Congrès le communisme ou l'anarchie triomphent. Je voudrais qu'à ce Congrès triomphe le Syndicalisme tout court », il prend le soin de faire valoir le poids de ceux qui se réclament de ces idées : Je voudrais que nous ne fassions pas fi de l'influence morale exercée sur le pays par le parti communiste et l'anarchie. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.108, Gallica Bnf)

On sent poindre un esprit de synthèse où tous les militants auraient leur place au sein d'une même organisation syndicale.

Discours de Lauridan

Lauridan commence son intervention en félicitant les camarades Totti, Cadeau et Labrousse pour l'effort de recrutement effectué en six mois à la C.G.T.U mais en indiquant aussi que les communistes sont ici « en révisionnistes de la charte d'Amiens ».

Critiquant en la ménageant la motion Monmousseau qualifiée de parfaite mais incomplète, Lauridan va plus loin en ce qui concerne celle de Besnard : « La motion Besnard ? elle est encore plus abstraite. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.109, Gallica Bnf)

Il se fait plus politique en parlant du fascisme en Italie, des sociétés secrètes en Allemagne ou des ligues civiques en France et propose non de temporiser mais de passer à l'offensive : « Nous devons créer des unités locales de combat, des détachements de garde locale de grèves, surveiller les ouvriers, surveiller les agissements patronaux, non pas détruire les machines comme certains l'espèrent, mais n'agir que d'accord avec les organisations de masses et suivant les situations de pays. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.109, Gallica Bnf)

En évoquant le fait de surveiller les ouvriers et les patrons, Lauridan justifie de fait l'utilité d'une police politique.

Un point particulier qui ne manque pas de pertinence est soulevé par Lauridan à propos des chômeurs : « En définitive, la pensée de l'Internationale Syndicale Rouge est celle-ci : Elle demande aux ouvriers syndiqués, aux ouvriers travaillant, de ne pas oublier que les chômeurs sont la réserve du fascisme. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.111, Gallica Bnf)

Sur le plan économique, Lauridan veut utiliser l'augmentation du coût de la vie et la baisse des salaires pour éveiller chez le travailleur le sens de la lutte : « Camarades, il faut remarquer qu'en ce moment, la tactique de la baisse est appliquée par toute la classe capitaliste, qui veut faire supporter à la classe ouvrière seule le poids de la crise économique. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.112, Gallica Bnf)

Pour lui, ce combat contre la baisse inévitable des salaires doit être un levier à utiliser pour aller vers la révolution. Il reprend sans originalité le thème de la vie chère débattu lors de congrès de la CGT avant 1914.

Sépard interpelle les congressistes : « Est-ce que, dans nos déclarations, vous pourrez retrouver quelque chose qui vous démontre que nous sommes pour la liaison organique ? »

(Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.147, Gallica Bnf) pour mieux opposer le « clan de la Vie Ouvrière » au « clan de la franc-maçonnerie syndicale ». C'est le pacte de Besnard et quelques autres anarchistes qui est visé.

Que représente donc ce pacte ? C'est un regroupement lancé secrètement par Besnard en février 1921 qui a pour but de prendre le contrôle des C.S.R. puis de la C.G.T et orienter ainsi ces organismes vers leur conception syndicaliste fédéraliste. C'est aussi la possibilité de contrer les communistes et les membres de la V.O. Le pacte sera rendu public par La Bataille Syndicaliste le 15 juin 1922 peu avant le congrès de Saint-Etienne. Pour sa défense, Besnard indique que le pacte s'est auto-dissout.

Discours de Dejonckere

Ce militant partisan de Besnard défend la C.A. régulièrement élue par un Congrès et qui a été prise à partie par Bouët et Sépard. Contre attaquant les propos de Sépard sur le pacte, Dejonckere déclare que ce sont les Amis de la V.O qui se sont constitués en premier en clan et que d'autres camarades se sont alors regroupés pour défendre l'indépendance de l'autonomie syndicale et contrecarrer ainsi les attitudes politiciennes: « Nous avons vécu par le passé, malheureusement trop souvent, les divisions qui ont lieu dans les milieux ouvriers par l'intervention des politiciens. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.165, Gallica Bnf)

Il réclame l'autonomie sur le plan national et sur le plan international, et demande de se rallier à la motion présentée par le camarade Besnard.

Discours de Julienne

Julienne déplore que la C.A. ait essayé d'évincer du mouvement syndical la fraction communiste sous couvert de fédéralisme : « Dans le projet de statuts qui vous a été présenté, on a dénié à une certaine fraction de la C.A. le droit d'apporter son point de vue. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.167, Gallica Bnf)

Julienne continue ses pics contre la C.A. à propos de la formation d'un comité de secours en faveur des révolutionnaires étrangers expulsés de leur pays : « la C.G.T. Unitaire participera à ce comité, à la condition qu'elle couvre les anarchistes de tous les pays. C'est cela le syndicalisme pur ? » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.169, Gallica Bnf)



Dans la motion Besnard, il trouve « toute la doctrine anarchiste de la révolution. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.171, Gallica Bnf)

Besnard dit ceci selon Julienne : « La stabilisation de la révolution doit s'accomplir en dehors de toute théorie, de tout système préconçu, de tout dogme, qui seraient invariablement en contradiction avec les faits de la vie économique qui doivent donner naissance à la vie sociale exprimant l'ordre nouveau. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.171, Gallica Bnf)

Julienne caricature la pensée de Besnard en laissant supposer qu'après la révolution les problèmes se régleront d'eux-mêmes « selon la force des choses, des événements et des hommes ». Il emploie en deux phrases trois fois le mot organisation pour mieux distinguer sa tendance de celle de Besnard qui serait à ses yeux vouée à l'échec de par son inorganisation.

Répondant à Veber qui parlait de 6 millions de syndiqués russes par force, Julienne rétorque : « Je me demande un peu comment le gouvernement russe peut forcer la main aux travailleurs pour se syndiquer et brimer en même temps les syndicats ; il y a là quelque chose de contradictoire. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.172, Gallica Bnf)

Pour lui, la liaison organique existe déjà du fait

que 60 000 membres du parti communiste sont syndiqués à la C.G.T.U., de même pour les anarchistes : « Elle existe avec l'Union anarchiste, incontestablement, par ceux qui sont des autorités dans le mouvement anarchiste et sont membres de la C.A. de la C.G.T.U. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.173, Gallica Bnf)

Monmousseau dément toute tractation entre ses amis de la V.O et le Parti communiste. Il réplique, en absolvant par ailleurs les militants communistes qui interviennent à visage découvert, aux anarchistes à propos des groupements extérieurs : On est syndicaliste à Saint-Etienne et anarchiste au « Libertaire » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.186, Gallica Bnf)

Il accuse les anarchistes d'avoir été les premiers à prôner le noyautage des syndicats lors du congrès anarchiste de Lyon les 26 et 27 novembre 1921.

Il dénonce la double face des anarchistes : « Le Syndicalisme est une machine à faire la révolution dont l'anarchie est l'âme. » « Voilà la définition de la doctrine anarchiste appliquée dans les syndicats. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.187, Gallica Bnf)

Il affûte ses arguments et se livre à une attaque en règle contre les anarchistes : « C'est le droit à Colomer d'être à la Commission administrative confédérale pour pousser l'organisation syndicale sous le soleil réconfortant de l'anarchie, et c'est le droit aux communistes de pousser l'organisation syndicale sous le soleil non moins réconfortant pour eux et pour nous de la Révolution russe. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.188, Gallica Bnf)

Monmousseau conforte ses détracteurs, il vient d'annoncer qu'il est plus proche des communistes que des anarchistes. Il ironise par ailleurs sur les anarchistes, avant-garde éclairée, pour lesquels quelques centaines de militants intrépides valent davantage que des milliers et des milliers d'adhérents, des suiveurs. C'est la stratégie des minorités agissantes chère aux syndicalistes révolutionnaires qui est flétrie.

C'est une réponse à mots couverts aux libertaires qui ont critiqué le parti communiste et son avant-garde éclairée, guide des masses prolétaires.

Monmousseau découvre de plus en plus ses opinions : « nous ne sommes pas des hommes à double face, syndicalistes non adhérents à un parti, nous sommes des communistes, nous. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.188, Gallica Bnf)

Puis il annonce la tactique suivie : « Nous avons donc été obligés de prendre position au sein de la C.A. et publiquement, après avoir fait toutes les concessions pour que cette discussion de tendances ne vienne pas écarter de nous les forces dont nous avons besoin, marxistes que nous sommes, communistes que nous sommes. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.189, Gallica Bnf)

Monmousseau se déclare donc marxiste, ce qui dénote une certaine évolution remarquée par de nombreux observateurs et fait part des concessions effectuées à la majorité de la C.A. pour au moment opportun dans un rapport de force croissant définir sa position syndicale.

Pour mieux valider sa conception centraliste, il se moque du fédéralisme de la C.A. qui a divisé l'organisation syndicale en 29 régions alors qu'elle était divisée antérieurement en 80.

Il se fait l'apôtre de l'unité pour le bien de la révolution et remet en cause les coteries des différentes tendances: « Est-ce que chaque parti, chaque doctrine, chaque philosophie va morceler l'armée révolutionnaire en autant de morceaux qu'il y a de philosophies, de doctrines et de partis, pour faire sa révolution particulière. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.192, Gallica Bnf)

Il joue la partition du rassembleur et va même jusqu'à affirmer que si l'on n'est pas pour la révolution c'est que l'on est contre, même chose lorsque l'on fait preuve de neutralité.

Monmousseau se définit à d'autres moments comme « un syndicaliste pur » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.194, Gallica Bnf) qui n'appartient pas au parti communiste.

Colomer maintient « qu'une des conditions essentielles de la vitalité du syndicalisme, c'est de s'affirmer et de lutter contre les partis politiques. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.199, Gallica Bnf).

Tout parti aspire à la conquête du pouvoir et « un parti, c'est un gouvernement embryonnaire. » Il met en parallèle la doctrine anarchiste qui n'en-

gage que l'individu moralement et se trouve être la négation du pouvoir collectif. Il en déduit que l'anarchisme ne peut ni ne veut subordonner le syndicalisme : « Alors que l'anarchie veut détruire l'autorité, comment voulez-vous qu'elle l'impose dans le syndicalisme ? » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.199, Gallica Bnf)

Colomer lit la résolution du Congrès anarchiste de Lyon à propos du syndicalisme pour répondre à Monmousseau qui a occulté tous les points faisant référence à l'indépendance du syndicalisme et où il n'est nullement question de noyauter les syndicats contrairement aux résolutions prises par l'Internationale communiste.

Il termine son plaidoyer anarchiste par : « A bas la politique ! Vive le syndicalisme ! » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.201, Gallica Bnf)

Discours de Saint-Blancat

Ouvrier syndiqué depuis 23 ans et n'ayant jamais quitté son emploi au sein d'ateliers de couture, Saint-Blancat se place sur le terrain de l'indépendance du syndicalisme et dénonce l'esprit guesdiste d'il y a une vingtaine d'années qui règne dans ce congrès : « Qui voyait-on alors dans le mouvement syndical soutenir le mariage de la C.G.T. avec le P.S. ? C'étaient les Renard, des Textiles ; Coupât et Lauche, des Mécaniciens ; Keufer, du Livre ; Guérard, des Cheminots, etc..., qui faisaient leur la formule de Jules Guesdes déniant toute capacité révolutionnaire au syndicalisme. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.226, Gallica Bnf)



André Colomer (1886-1931)

Après avoir rendu hommage aux libertaires Pouget, Yvetot et Griffuelhes issu des rangs allemands qui ont réussi à déjouer les manœuvres guesdistes, il remet en cause l'attitude des communistes et des monmoussistes :

« Aujourd'hui, la manœuvre prend une autre tournure, mais le but visé est le même, ce ne sont pas seulement les officiels du Parti communiste qui cherchent à s'emparer du syndicalisme, il y a les officieux, qui ne sont pas dans ses rangs, mais qui oeuvrent dans le même sens pour le Parti communiste. »

Pour Saint-Blancat, il y a collusion de fait avec une tendance Monmousseau qui travaille pour le parti communiste. Il engage ceux qui ne croient pas à « la valeur intégrale du syndicalisme » à quitter les fonctions syndicales qu'ils détiennent.

Il anticipe la situation électorale du parti communiste et prévoit une diminution du caractère révolutionnaire de celui-ci en cas de succès électoraux à la Chambre des députés : « Frossard vous a dit encore que ce Parti se situait très bien sur le terrain révolutionnaire. A propos du suffrage universel, il ne veut pas en reconnaître, bien entendu, le bien-fondé, mais j'ai grand-peur, camarades communistes, - car c'est à vous que je m'adresse - que le jour où, à la Chambre des députés, le Parti communiste, au lieu d'avoir une douzaine d'élus, en comptera cinquante, soixante et même cent, comme le Parti socialiste, j'ai bien peur dis-je, qu'il ait un petit peu moins de son caractère révolutionnaire. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.227, Gallica Bnf)

Il demande de prendre en considération la motion Besnard afin de ne pas laisser galvauder le syndicalisme par un parti politique.

Discours de l'anarchiste Lecoïn

Il commence son discours par : « Camarades, il n'est nullement nécessaire d'être un adhérent du Parti communiste pour servir ce Parti. »

(Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.227, Gallica Bnf)

Il vise Monatte qui est rédacteur au journal L'Humanité et qui appartient toujours à la C.G.T. Lafayet, en tant que membre du Conseil d'administration du syndicat des correcteurs.

Il vise également Monmousseau : « les syndicats, selon Monmousseau, quand il causait avec Humbert Droz, étaient bons pour fournir les éléments à manier la pioche. On prendrait dans le Parti communiste tous les éléments intellectuels pour exercer la dictature sur l'ouvrier syndiqué. »

Est-ce qu'il servait le syndicalisme, Monmousseau, à ce moment-là ? » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.229, Gallica Bnf) Il demande à ce que l'on remercie l'Union anarchiste pour la campagne qui a été faite par elle durant toute une année.

Lecoïn s'indigne de la réunion des 130 communistes qui se sont réunis dans une salle de la Bourse du Travail et dont un compte rendu a paru dans l'Humanité.

Totti : « Camarades, nous sommes ici tous des syndiqués ; nous sommes ici un congrès syndicaliste. Membre de la Confédération Générale du Travail, nous n'avons pas la prétention de faire pénétrer dans ce congrès l'esprit communiste ou libertaire. Camarades, les organismes extérieurs ne doivent pas pénétrer en tant qu'organismes au sein de la C.G.T. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.238, Gallica Bnf)

Lecoïn cite le Bulletin communiste du 23 décembre 1920/syndicats/parti (p.239) + 6 avril 1922.

Discours de Mayoux

Bien qu'appartenant au parti communiste, il estime que « le syndicalisme doit se diriger lui-même. » : « Moi, je ne suis pas partisan de cette subordination quoique adhérent du Parti Communiste. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.247, Gallica Bnf)

Très cocasse dans son intervention, il cite Treint pour mieux faire valoir sa méfiance envers les communistes : « Treint écrit : « Anti-communiste la campagne menée ouvertement ou sournoisement contre l'action communiste dans les syndicats ». Et il ajoute : un parti a cette différence avec le régiment, c'est qu'on ne vous fiche pas dedans, mais qu'on vous fiche dehors. C'est très joli. Mais nous qui sommes méfiants « par essence et par définition » nous disons : actuellement, ils sont gentils les camarades communistes ; ils n'ont ni prison rouge, ni armée rouge, ni magistrature rouge, ni police rouge, ils peuvent bien se contenter de nous fiche dehors. Mais quand ils auront tous ces instruments de persuasion, peut-être qu'ils nous ficheront aussi dedans ! » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.248, Gallica Bnf)

Dans son intervention atypique pour un communiste de parti, Mayoux signale son manque de confiance envers d'éventuels dirigeants communistes.

Il indique que : « Les noyaux communistes ont également été préconisés. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.249, Gallica Bnf) pour subordonner les syndicats au parti. Il cite le « Bulletin Communiste » du 6 avril 1922 : « Le Parti Communiste est l'organisation d'avant-garde pour la direction du mouvement ouvrier dans tous les domaines et, de première ligne, dans le domaine syndical. C'est aussi très clair et écrit en toutes lettres ; il n'y a pas de doute que le but de Trotsky et de l'Internationale dont il est l'interprète soit de subordonner le mouvement syndical français actuel, non pas à un parti communiste français amélioré, mais au Parti communiste français actuel. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.249, Gallica Bnf)

Il prend à partie les fonctionnaires du Parti (p.250)

Il indique se rapprocher de la camarade Marie Guillot mais « nous voulons des garanties précises ». Il demande aux congressistes de négliger l'épouvantail à moineau anarchiste mais estime que la motion Monmousseau représente un véritable danger : « Nous estimons que les camarades comme Monmousseau sont des dupes ou des complices du Parti Communiste et surtout des politiciens de ce Parti. Nous ne comprenons pas qu'on aide à cette besogne : la main-mise du Parti sur le mouvement syndical. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.251, Gallica Bnf)

Mayoux dénonce la collusion entre Monmousseau et le Parti communiste afin de faire main basse sur le syndicalisme.

Tommasi se défendant en tant que militant du P.C répond à Lecoïn : « Mais vous n'avez pas le droit de nous refuser de nous réunir entre camarades délégués, membres du Parti, représentant les syndicats, car nous ne retirons pas de notre titre de syndiqué celui de communiste. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.253, Gallica Bnf)

Couture : « Il faut le dire, le syndicalisme révolutionnaire est peut-être plus près de l'anarchie que du groupement politique. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir tout ce qu'il y a de commun entre l'anarchisme et le syndicalisme. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.260, Gallica Bnf)

« La politique, le Parlement, la Chambre et le Sénat : cela ne compte pas pour l'émancipation ouvrière ! » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.261, Gallica Bnf)

Pierretton tient à préciser que le compte rendu paru dans L'Humanité est complètement faux et que Tourette a commis une erreur : « Il avait été décidé il est vrai de nommer une Commission qui devait choisir dans les orateurs inscrits du Parti communiste ceux qui devraient intervenir mais il n'avait pas été du tout décidé que cette Commission devrait contrôler l'attitude des communistes au Congrès. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.267, Gallica Bnf)

Les communistes sont pris en flagrant délit de subordination et ils sont obligés d'invoquer l'erreur d'un de leurs journalistes, erreur peu probable.

Discours de Vidil

« Nous sommes du côté économique et c'est la raison pour laquelle notre syndicat adhère à la résolution du camarade Besnard. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.270, Gallica Bnf)

Discours de Boudoux (indépendant)

« Que vous le vouliez ou non, vous êtes divisés dans ce Congrès après toutes les discussions d'hier et d'aujourd'hui, non pas en quatre fractions, mais en deux fractions. C'est la lutte entre le centralisme et le fédéralisme qui se poursuit ici. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.273, Gallica Bnf)

« Si vous vouliez examiner à fond les faits, vous comprendriez qu'il y a là, quelque chose de grave. Vous diriez que nous sommes décidés à suivre la tradition d'un syndicalisme issu de la Fédération des Bourses et du Congrès constitutif de 1902, à Montpellier. Ce syndicalisme avait admis comme mode d'action, l'action directe, le boycottage, la Grève générale, l'antipatriotisme, l'antimilitarisme. Voilà de l'action. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.274, Gallica Bnf)

De philosophie libertaire, Vidil met en garde les congressistes contre leurs détracteurs communs qui ne verront dans la scission avec la CGT qu'un mobile pour mettre le mouvement ouvrier sous la coupe d'un parti politique.



Louis Lecoïn (1888-1971)

Besnard

Il évalue les rapports de force en présence : « Je pose la question aux communistes, c'est mon droit. Camarades communistes, vous disposez dans ce Congrès, m'a-t-on dit de 400 mandats et la fraction Monmousseau ne dispose que de 150. (p 344)

« Ou nous aurons donc une C.G.T. syndicaliste, ou nous aurons une C.G.T. communiste. Si c'est une C.G.T. communiste qu'on doit avoir, vous devez avoir le courage d'appeler à sa tête les citoyens Frossard, Treint ou Loriot. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.344, Gallica Bnf)

« Le syndicalisme peut sortir vaincu de cette salle. Il n'aura pas été battu sur ses principes ni par des arguments. Il aura été battu par des sophismes et sur des ordres. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.344, Gallica Bnf)

Totti

« Camarades de province, vous allez retourner chez vous. Souvenez-vous que l'histoire syndicale ne se fait pas en un jour. Souvenez-vous que l'homme que vous vénérez au nom du syndicalisme, celui que vous appelez l'âme du syndicalisme, Pelloutier, souvenez-vous que Griffuelhes, qui vient de mourir, que Pouget, qu'Yvetot, qui synthétisaient l'esprit et la force de l'ancienne C.G.T., étaient traités, par une certaine fraction politique, d'anarchistes et de libertaires qui seraient introduits, eux aussi sans doute par effraction, dans l'organisation syndicale. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.386, Gallica Bnf)

« Vous nous faites grief d'être des libertaires ! Le Syndicalisme est un terrain d'exploitation comme les partis politiques ; des aventuriers sont là qui feraient de la C.G.T. une administration. S'ils étaient des libertaires, ces hommes seraient à coup sûr des désintéressés, des dévoués ; ils ne seraient point des candidats à l'arrivisme ; ils feraient le sacrifice de leur personne, de leurs individualités, de leurs amitiés, de leurs foyers, de leur vie pour l'organisation syndicale. » (Congrès confédéral de Saint-Etienne, p.386, Gallica Bnf)

2 - Suppression de l'Etat

Pour la disparition de l'Etat.

Ce qui va distinguer la motion de Besnard de celle de Monmousseau et des communistes, c'est la condamnation de l'Etat et parlant du syndicalisme, elle stipule : « Il détruit les privilèges, établira l'égalité sociale, qui ne sera réalisée définitivement que par la suppression du patronat, l'abolition du salariat et la disparition de l'Etat, buts concrets du syndicalisme. Il préconise comme moyen d'action la grève générale. »

La motion Besnard va plus loin encore quand elle spécifie que « L'unité définitive se réalisera dans la phase décisive de la destruction de l'Etat et du Capitalisme, pour se continuer dans la période constructive. »

Elle sera scellée par l'entrée de tous les producteurs dans leur groupement naturel : le Syndicat organe complet de production, de gestion, d'administration et de défense d'une société reposant exclusivement sur le travailleur, de la base au faite de son édifice. » (p 39)

La création d'une nouvelle société reposera donc à l'inverse d'une société pyramidale où tout serait décidé au sommet par un nombre restreint de personnes. Formuler autrement, c'est le centralisme démocratique qui est attaqué et Besnard lui préfère à l'opposé, des décisions prises de la périphérie vers le centre.

Indispensable Etat prolétarien, on ne peut rester neutre.

Olivier du syndicat des cheminots pointe les divergences fondamentales qui opposent Monmousseau à Besnard. Pour lui, le syndicalisme ne saurait se suffire à lui-même et il fait le distinguo entre Etat bourgeois et Etat prolétarien, contrairement aux anarchistes pour lesquels tous les Etats se valent.

Olivier précise sa pensée en affirmant qu'au lendemain de la Révolution, il faudra s'appuyer sur un pouvoir centralisé, par voie de conséquence l'Etat prolétarien est indispensable notamment pour faire face aux attaques des contre-révolutionnaires.

Il expose aussi la raison fondamentale qui sous-tend ces affirmations : « Mais, tout en demandant cela, nous ne pouvons pas séparer le syndicalisme révolutionnaire français du syndicalisme russe. Puisque nous sommes révolutionnaires, nous ne pouvons pas faire autrement que d'être avec les révolutionnaires qui ont fait leurs preuves et qui les font chaque jour. » (P.46)

Ce raisonnement sera en vigueur dans le mouvement syndical jusque dans les années quatre-vingts.

La première partie de ce hors-série nous indique clairement que le congrès de 1922 a marqué un tournant dans le rapport de force entre Syndicalistes révolutionnaires et les communistes. Dans la deuxième partie qui paraîtra fin juin 2015, nous aborderons la problématique internationale avec notamment les interventions remarquées de l'Italien Armando Borghi